

DELIBERATION N° 2018/274

Autorisant le maire à signer une convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la province Sud, relative au financement d'un poste de chargé de veille éducative à compter de l'année 2018, ainsi que ses éventuels avenants.

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 25 juillet 2018,

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2017/481 du 27 décembre 2017, approuvant le budget primitif 2018 de la ville de Dumbéa,

VU la note de synthèse n°2018/59 du 14 juin 2018,

La commission municipale intitulée « administration générale et finances » entendue en séance du 11 juillet 2018,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1° /

Le maire de Dumbéa est autorisé à signer une convention cadre pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec la province Sud, relative au financement d'un poste de chargé de veille éducative à compter de l'année 2018, ainsi que ses éventuels avenants, dès lors qu'ils n'ont pas pour objet de modifier l'équilibre économique de ladite convention.

ARTICLE 2 /

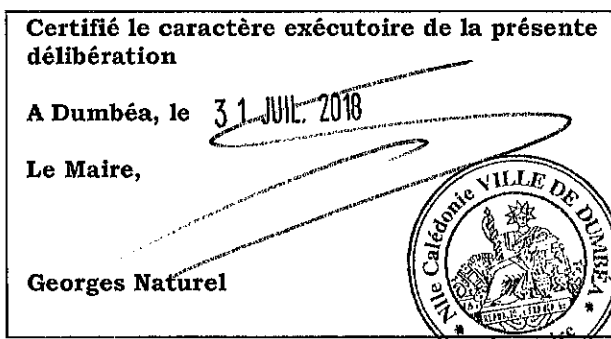
La recette correspondante d'un montant de cinq millions de francs CFP (5 000 000 FCFP) sera imputée au chapitre 74, article 7473, intitulé « Participations de la Province Sud », année 2018.

ARTICLE 3 /

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de deux mois à compter de sa publication.

ARTICLE 4/

Le Maire et le trésorier de la province Sud, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.



DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 25 JUILLET 2018

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 25 JUILLET 2018

Le Maire,

Georges-NATUREL



DESTINATAIRES

SAS	1
SG	1
AFFICHAGE	1
SERVICE DES FINANCES	1
CONTRAT D'AGGLOMERATION	1
TPS	1
DCJS	1
PROVINCE SUD	1